

Perspectives

Décembre 2014 - n°16

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN



10 ans



www.paysnaborien.com

Edito



Un optimisme de rigueur

L'année 2014 s'achève. Une année marquante en termes de développement économique pour la communauté de communes du Pays Naborien avec la poursuite d'actions en faveur des entreprises et de l'emploi. L'installation de Dodo sur la Vente au Carreau ou l'aménagement du bâtiment relais et l'hôtel d'entreprises au Composite Park sont là pour l'attester. L'année 2014, c'est aussi les 10 ans de notre communauté de communes. Au sein de ce numéro, nous avons retracé en 6 épisodes marquants le chemin parcouru de la communauté de communes. Nous nous préparons aussi à l'avenir avec les dispositions de la loi Maptam relative à la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et la réforme territoriale. Une nouvelle législation synonyme d'une prise de compétence accrue de la part de la communauté de communes mais malheureusement avec une baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales. 2015 sera une année difficile mais soyons optimistes. Nous avons des motifs pour l'être avec l'avènement de nouvelles activités sur la plate-forme de Carling-Saint-Avoid et sur la volonté commune de vos élus en faveur de l'emploi. Nous vous souhaitons à toutes et tous, une belle et heureuse année 2015 qui sera, nous en sommes certains, pleine de surprises et de promesses pour notre territoire.

André Wojciechowski,
Président de la communauté de
communes du Pays Naborien

INFO COLLECTE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, vous trouverez ci dessous le planning de rattrapage de la collecte des déchets

POUR LES 25 ET 26 DÉCEMBRE 2014

Multiflux

- Altviller, Folschviller et Lachambre : **le samedi 27 décembre** à la place du vendredi 26 décembre 2014.
- Carling et Diesen : **le mercredi 24 décembre** à la place du jeudi 25 décembre.



COLLECTE ANTICIPÉE

Encombrants

- Diesen et Folschviller : **le samedi 27 décembre** à la place du jeudi 25 décembre.

Tri sélectif

- L'Hôpital : **le samedi 27 décembre** à la place du vendredi 26 décembre.

Ordures ménagères

- Saint-Avoid (hyper centre) : **le mercredi 24 décembre** à la place du vendredi 26 décembre.
- Valmont : **le samedi 27 décembre** à la place du jeudi 25 décembre.



COLLECTE ANTICIPÉE

POUR LE 1^{ER} JANVIER 2015

Multiflux

- Carling et Diesen : **vendredi 2 janvier** à la place du jeudi 1^{er} janvier.

Ordures ménagères

- Valmont : **le vendredi 2 janvier** à la place du jeudi 1^{er} janvier.

Veillez à sortir vos bacs la veille à partir de 18h

CARTONS SPÉCIFIQUES

Saint-Avoid : **le mardi 23 décembre** à la place du jeudi 25 décembre / **le mardi 30 décembre** à la place du jeudi 1^{er} janvier.



COLLECTE ANTICIPÉE

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la communauté de communes vous informe que les déchèteries intercommunautaires de Valmont et L'Hôpital seront fermées du jeudi 25 décembre au dimanche 28 décembre 2014 ainsi que le jeudi 1^{er} janvier 2015. Elles seront ouvertes les 2 et 3 janvier 2015.

N°16 - Décembre 2014. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Conception éditoriale et graphique : Evicom. Impression : Interprint. Dépôt légal : à parution.



GUIDE DE LOISIRS SAARMOSELLE – EURODISTRICT

Le premier géoportail européen transfrontalier

DANS LA PERSPECTIVE DE DÉVELOPPER LE TOURISME SUR LE TERRITOIRE, L'EURODISTRICT SAARMOSELLE A MIS EN PLACE UN GUIDE DE LOISIRS AFIN DE PERMETTRE AUX VILLES, COMMUNES, INTERCOMMUNALITÉS DE PARTAGER, AUPRÈS DE LA POPULATION LOCALE AUTANT QU'ÀUX TOURISTES POTENTIELS, LES DIFFÉRENTS POINTS D'INTÉRÊT TOURISTIQUES QU'OFFRE LA RÉGION. UN OUTIL EN LIGNE INDISPENSABLE POUR TOUT CONNAÎTRE SUR CE QUI SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS DISPONIBLE SUR WWW.LOISIRS-SAARMOSELLE.EU.



Informar la population locale et les touristes sur les particularités et les avantages qu'offre la région en matière de tourisme et de loisirs, promouvoir les informations au-delà des frontières des communes du territoire, tels sont les lignes directrices du nouveau Guide de Loisirs mis en place par l'Eurodistrict SaarMoselle. Un

outil en ligne bilingue qui regroupe toutes les informations touristiques et de loisirs à l'échelle transfrontalière présentées sur une carte interactive unique. « Les communes peuvent gratuitement et librement se servir de cet outil unique créé par l'Eurodistrict en insérant directement sur leur site le lien de l'offre correspondante, généré par l'outil, explique Aloyse Laurent, vice-président de la CCPN en charge des relations transfrontalières et du commerce. Cela leur évite de créer un



outil propre de géoréférencement électronique pour localiser leurs différentes offres de loisirs. » Comprenant plus de 10 000 offres touristiques et de loisirs régionales, le Guide de Loisirs SaarMoselle est disponible à cette adresse : www.loisirs-saarmoselle.eu et adapté pour Smartphones.

L'Eurodistrict SaarMoselle



Créé en mai 2010, l'Eurodistrict a pour but d'encadrer le développement de la région urbaine, effacer la coupure frontalière, et peser davantage au niveau européen. Travaillant sur des domaines aussi vastes que l'étude des transports en commun sous un angle transfrontalier, la coopération des métiers de la santé, la communication de l'identité métropolitaine par l'intégration de différents services afin de gommer la frontière entre nos communes, l'Eurodistrict concerne pas moins de 127 communes entre

France et Allemagne, dont les dix communes de la communauté de communes du Pays Naborien (Altwiller, Diesen, Carling, Folschviller, L'Hôpital, Lachambre, Macheren, Porcellette, Saint-Avold, Valmont). L'Eurodistrict SaarMoselle a succédé à l'association Zukunft SaarMoselle Avenir créée en 1997.

10 ans, 1 premier bilan

en 6 épisodes marquants

LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2004 NAISSAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN. LE CHEMIN POURSUIVI ET ACCOMPLI DEPUIS CETTE DATE, TÉMOIGNE DE LA SOLIDARITÉ SOUHAITÉE PAR LES DIX COMMUNES DU PAYS NABORIEN EN VUE DE RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES DIFFÉRENTS PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES. MAIS PAS SEULEMENT. CAR EN 10 ANS, LE PAYS NABORIEN S'EST AUSSI INVESTI DANS QUANTITÉS D'AUTRES DOMAINES. LA PREUVE PAR 6.



ÉTAPE 1 – L'ORIGINE ET LA CRÉATION

S'unir pour avancer



Installation du 1^{er} conseil communautaire du Pays Naborien le 17 septembre 2004.

Il faut remonter au 8 avril 1970 pour comprendre l'origine du regroupement intercommunal. En effet, à cette date, les 10 communes actuelles s'étaient unies suite à l'arrêt du puits de Faulquemont. La première mission assignée à cette union dénommée Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) a été de gérer la zone Actival qui a vu l'émergence de 2 000 emplois avec l'implantation de l'entreprise Bauknecht. La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi «Chevènement», a mis en place un nouveau cadre institutionnel pour l'intercommunalité ainsi que des modalités permettant d'adapter les structures

existantes à ce nouveau cadre. Ainsi, les communautés de ville, les districts et à terme les syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) ont été appelés à disparaître au profit des trois structures principales que sont la «communauté urbaine», la «communauté de communes» et la «communauté d'agglomération». En outre, la loi tend à favoriser les EPCI à fiscalité propre au détriment des syndicats de communes, c'est-à-dire de l'ancienne intercommunalité de gestion. Ces structures, dotées d'une fiscalité propre, doivent être d'un seul tenant et sans enclave (afin de constituer un périmètre cohérent).

Après les élections municipales de 2001, André Wojciechowski, l'ex maire de

Macheren, devenu premier magistrat de la ville de Saint-Avold, a pris son bâton de pèlerin pour expliquer le bien-fondé de la communauté de communes. « *Accompagné d'Hugues Bonnefois, le directeur général des services du Sivom, je suis allé prêcher la bonne parole auprès de l'ensemble des conseils municipaux* », souligne le président. Une initiative couronnée de succès dans la mesure où la communauté de communes a été actée par arrêté préfectoral le 1^{er} septembre 2004 – « *je salue notamment le sous-préfet Tardieu qui a joué un rôle prépondérant dans la naissance* » – et son premier conseil communautaire organisé le 17 septembre de la même année et constitué de 44 délégués.

ÉTAPE 2 – L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménager et développer le territoire

La première mission de la communauté de communes du Pays Naborien a été d'unifier les compétences et notamment celle du développement économique en reprenant la zone du Furst gérée à l'époque par le SIEE (constitué des communes de Folschviller, Macheren et Valmont).

Deuxième acte fondateur : la CCPN a réussi à attirer Eos Contact Center qui a implanté son centre d'appels en 2005. L'entreprise qui est toujours sur le territoire, sous la bannière Webhelp, est l'un des leaders français dans son secteur.

Troisième acte fondateur : la convention de revitalisation de Total en 2006. Une de ses dispositions consistait à trouver un site dédié aux entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies. Dans cette optique, le conseil municipal de Porcellette qui a transféré la zone de Grunhof et le site de Vernejoul à la communauté de communes, a été un élément déclencheur dans l'installation du Composite Park sur le site de Vernejoul. Inauguré le 15 novembre 2009, le site qui comprend notamment un centre de contrôle non destructif de matériaux en résine composite, est « *une nouvelle approche de l'industrialisation* », pour le président Wojciechowski. Un parc qui a fait des petits avec Sunpower mais aussi avec l'installation de l'hôtel d'entreprises et du bâtiment



relais (lire «Et aussi...»). Au total, ce sont plus de 2 000 emplois qui ont été créés depuis l'avènement de la communauté de communes. La CCPN s'est aussi investie dans le développement du Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et des participations aux Salons de l'Habitat et de l'Agriculture.

ÉTAPE 3 – LA MOBILITÉ

Investir dans le transport de demain



Offrir aux habitants un service de transport de qualité. L'une des compétences transférées par le Sivom qui ne desservait que trois communes (Macheren, Saint-Avold et Valmont) a bien évidemment été reprise par la CCPN qui l'a étendue à l'ensemble des administrés du territoire. La col-

lectivité a mené un grand nombre d'actions (institution du versement transport, service à la demande), notamment en 2010-2011 en faisant l'acquisition de cinq véhicules Citarok Midibus. Des bus de nouvelle génération qui ont permis d'améliorer considérablement le bilan carbone et de réduire de 40 % les rejets de CO₂. Une compétence transport renforcée par un partenariat fort avec Veolia Transport Est qui a choisi le Pays Naborien en 2012 pour installer son dépôt qui regroupe près de quatre-vingts collaborateurs et une soixantaine de collaborateurs. Sans oublier la Maison de la Mobilité qui donne accès à de nombreux services (dont l'application NovaTER dédiée aux titres de transport SNCF), le transport à la demande (Créabus), l'existence d'un service personnes à mobilité réduite (PMR) et une grille tarifaire inchangée avec un titre unitaire à seulement 1 € depuis près de quinze ans.

ÉTAPE 4 –
LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Participer à la préservation de l'environnement

Lors de la prise de compétence relative à la gestion des ordures ménagères, la communauté de communes a homologué à l'unanimité, l'adhésion au Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle Est (Sydeme) ainsi que le système de redevance en ce qui concerne la tarification du service d'ordures ménagères (REOM) sur son territoire. Depuis, la collectivité s'efforce d'adopter progressivement le principe du multiflux sur l'ensemble du territoire : un système de tri innovant qui permet de collecter simultanément plusieurs fractions de déchets. L'intérêt est de pouvoir collecter une fois par semaine, dans le même bac roulant, les trois types de déchets (vert = biodéchets, orange = recyclables, bleu = résiduels) en une seule collecte.



ÉTAPE 5 – LA FISCALITÉ

Anticiper l'avenir et surfer sur la vague



Une intercommunalité politique forte implique un passage à une fiscalité intégrée unique (FPU). Une transition qui a permis à la CCPN de pouvoir bénéficier d'une dotation globale bonifiée grâce au transfert de nouvelles compétences et notamment celle du complexe nautique de Saint-Avoid qui est devenu communautaire. Un équipement qui accueille plus de 120 000 clients par an (associations, public et scolaires) et qui mobilise, à chaque exercice, une enveloppe budgétaire de 1,3 M€.

ÉTAPE 6 – LE FUTUR

Les nouvelles compétences acquises qui offrent de nouvelles possibilités

La CCPN a fait du chemin depuis sa création. Dix années au cours desquelles elle a su prendre à son compte nombre de compétences : valoriser les chemins et tisser un maillage entre les différentes communes de l'intercommunalité ou l'accès au haut débit pour tous les foyers. En outre, l'intercommunalité continue d'accroître ses champs de compétence avec les instructions d'autorisation d'urbanisme et la politique de la ville qui induira une augmentation de la dotation globale de fonctionnement en faveur du Pays Naborien.



LE CHIFFRE

33

C'est, en millions d'euros, le budget 2014 de la communauté de communes du Pays Naborien. Un budget maîtrisé avec une dette par habitant qui s'établit à 100,73 euros et un effectif global de 51 personnes à la communauté de communes.

Et aussi...

Déménager pour évoluer

La multiplication des compétences avec la prédominance du développement économique qui porte aujourd'hui ses fruits a conduit le conseil communautaire à transférer dans un premier temps, des services techniques à la zone Europort puis les services administratifs dans des locaux plus adaptés et plus fonctionnels dans l'immeuble sis au 10/12, rue du Général de Gaulle à Saint-Avoid en novembre 2013.

Offrir un service optimisé aux usagers

Depuis le 1^{er} septembre 2014, des nouveaux véhicules sont venus compléter la flotte de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du réseau : un véhicule accessible de 30 places affecté à la ligne express ainsi qu'un minibus de 9 places dédié au service de transport à la demande.

BÂTIMENT RELAIS & HÔTEL D'ENTREPRISES

Du rêve à la réalité

Les solutions dédiées aux dirigeants d'entreprise sont désormais opérationnelles. Le bâtiment relais est occupé par l'entreprise Compose Tech Industrie tandis que les travaux à l'hôtel d'entreprises sont en cours de finalisation.

Les 880 m² d'atelier ainsi que les 180 m² de bureaux et de locaux sociaux sont disponibles depuis le mois de décembre. Le bâtiment relais est entièrement dédié à la société Compose Tech Industrie. Issue du Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE), l'entreprise a été créée en 2011 pour développer son savoir-faire industriel sur des marchés spécifiques des matériaux composites. « Notre activité consiste en la production de coulée de résine chargée qui a une capacité de blindage neutronique dans le domaine nucléaire. Les applications liées à notre activité sont multiples, notamment dans le domaine militaire », indique Laurent Steimetz, dirigeant de Compose Tech Industrie. Le nouveau locataire de l'atelier relais a vu dans le site, « une opportunité d'em-



Hôtel d'entreprises

ménager dans un bâtiment valorisant, à proximité immédiate du Composite Park, répondant aux exigences de nos clients et adapté à la fabrication de produits composites. » Dans la continuité du bâtiment existant, une extension de 500 m² est d'ores et déjà prévue pour l'Institut de recherche technologique en matériaux métallurgie (projet IRTM2P). « C'est une usine pilote pour modéliser de ce que serait une production à grande cadence de pièces automobiles composites. Le projet est

porté par le PPE », souligne le président Wojciechowski. La décision de lancer cette nouvelle unité a été actée lors du conseil communautaire du 27 novembre dernier. Le montant estimatif du projet est de 429 000 € HT.

Les entreprises installées à l'hôtel début d'année 2015

Pôle de Plasturgie de l'Est, Novall et Plastinnov. Voici les noms de quelques sociétés qui s'installeront dans l'hôtel d'entreprises dont les travaux sont quasi finalisés. Un dispositif qui s'adresse aux créateurs et aux entreprises en développement qui devraient – telle que la convention d'occupation le stipule – rester 36 mois dans le bâtiment. Des entreprises dédiées à la thématique chimie-plasturgie, des bureaux d'études, des plateformes innovantes et des structures académiques qui vont pouvoir échanger entre elles et générer des courants d'affaires. L'installation des différentes entités devrait intervenir en janvier 2015.



Bâtiment relais

INITIATIVE

La communauté de communes continue à s'engager pour l'emploi



La question d'emploi est plus que jamais au centre de l'actualité. Le contexte national difficile n'y est pas étranger. Cette question de l'emploi, André Wojciechowski en a toujours fait son cheval de bataille. À l'initiative de la rencontre entre la SCNF et les jeunes de la mission locale, le président a souhaité – à travers cette mise en relation – faciliter les relations entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. La rencontre qui a réuni le 16 septembre dernier une quinzaine de jeunes issus de la mission locale et une dizaine d'autres de l'Afpa (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), a été animée par Messieurs Wallerich, délégué aux affaires publiques à la SNCF et Grandidier, correspondant régional des politiques de l'emploi à la Direction des ressources humaines Lorraine à la SNCF. Tous deux ont évoqué les différentes possibilités d'embauches à la SNCF et présenté la plate-forme Internet dédiée aux offres d'emploi. Une rencontre qui en amènera d'autres : en effet, le président Wojciechowski ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'une rencontre sur le même principe, a d'ores et déjà été actée avec EDF.

En bref

AIRE DE COVOITURAGE

Un parking sécurisé et connecté

Sur initiative du président de la communauté de communes du Pays Naborien, une aire de covoiturage va être aménagée à la sortie d'autoroute, à proximité immédiate du quartier Huchet. Le projet d'un montant de 230 000 HT, se matérialisera sous la forme d'un parking gratuit d'une cinquantaine de places. Clôturé et vidéo-surveillé, il comprendra également des emplacements pour l'implantation future de bornes dédiées aux voitures électriques. La consultation des entreprises a été lancée pour une mise en œuvre des travaux au premier semestre 2015.

VENTE AU CARREAU

Un carrefour en chantier

Les travaux du nouveau carrefour vont débiter au premier semestre 2015. Pour ce faire, le projet de carrefour du type «tourne à gauche», consiste à supprimer un rond-point sur les trois existants et à faire passer la route juste devant la Vente au Carreau. Le chantier qui s'élève à 800 000 € HT, sera lancé au début de l'année prochaine.

HAUT DÉBIT

Mise en place d'une armoire en MeD

Dans le cadre de la montée en débit sur le territoire, il a pu être vérifié qu'un sous-répartiteur desservant les quartiers de Valmont Gare et Lachambre Gare est devenu éligible à l'offre PRM (Point de Raccordement Mutualisé) alors qu'il ne l'était pas à la genèse du projet. Un avenant a donc été passé avec Orange pour la mise en place d'une armoire de montée en débit supplémentaire. Une opération de 96 615 € HT prise en charge en totalité par la communauté de communes.

La piscine a le vent en poupe

Connaissant des affluences record depuis plusieurs années, la piscine intercommunale de Saint-Avoid ne connaît pas la crise. Avec 300 adhérents, 30 000 élèves d'établissements scolaires et plus de 100 000 entrées chaque année, le stade nautique n'a de cesse de proposer toujours plus de services et des conditions d'accueil optimales. Une volonté chère à son directeur, Patrick Funfschilling. Revue de détails.



Un vent de fraîcheur souffle sur la piscine intercommunale de Saint-Avoid. Durant l'été, le stade nautique a procédé à de nombreuses améliorations qui ont nécessité presque deux mois de travaux et la fermeture des

bassins intérieurs entre le 18 juin et le 15 septembre. « Nous en avons profité pour effectuer la réfection du plafond, renforcer l'isolation, changer la ventilation et les luminaires, précise Patrick Funfschilling, le directeur du complexe

nautique du Pays Naborien. Nous avons également installé une nouvelle centrale de traitement d'air et d'humidification pour améliorer les conditions d'accueil de notre public ainsi que les conditions de travail de nos salariés et des



munés du Pays Naborien la création d'une école de natation du Pays Naborien. « *Nous avons la volonté de créer une école permettant à tous ceux qui le souhaitent d'apprendre la natation à des fins sportives, médicales, sécuritaires ou de perfectionnement*, précise Franck Banovic, adjoint du directeur, à l'initiative du projet. *Cette école, sous le giron de la Communauté de Communes du Pays Naborien, serait une passerelle entre l'apprentissage et le perfectionnement, par exemple, qu'ils pourront poursuivre avec le Cercle nautique de Saint-Avold. Ce serait aussi une reconnaissance officielle de la part de la CCPN du travail important fourni par les maîtres-nageurs du stade nautique.* » En attendant l'aboutissement du projet, les cours d'aquabike (7 vélos disponibles par séance de 30 minutes tous les jours) et l'activité des « Bout'Chou » (pour les – de 5 ans, les mercredi, samedi et dimanche) battent leur plein. Le stade nautique peut continuer à voguer sur le succès.

Renseignements : Rue de la piscine
57500 Saint-Avold – Tél. : 03 87 92 02 98
E-mail : communaute@paysnaborien.com

associations qui proposent des activités durant l'année. » En plus de la vidange annuelle, le coût total des travaux s'élève à 730 000 euros TTC. Un chantier important pour un complexe nautique qui surfe sur le succès depuis quelques années avec un nombre d'entrées record et des activités qui trouvent son public. À l'été 2013, la piscine intercommunale a ainsi reçu pas moins de 36 000 personnes en deux mois et demi alors que l'été suivant, c'était 22 000 personnes qui fréquentaient les bassins intérieurs et extérieurs du complexe. « *Nous sommes très satisfaits de l'affluence annuelle de la piscine, ajoute Patrick Funfschilling. Nous aimerions proposer encore plus d'activités à nos adhérents mais tous les créneaux actuels sont occupés. En effet, entre les élèves des établissements scolaires, les associations et le public, les bassins sont pris de 8h30 jusqu'à 22 heures presque tous les jours.* »

Un projet d'école de natation du Pays Naborien

En plus des 30 000 élèves des écoles primaires et collèges/lycées du territoire, le

stade nautique accueille 11 associations nautiques dont le Cercle nautique de Saint-Avold qui propose de nombreux cours depuis plusieurs années, comme l'aquazumba notamment. Le stade nautique ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisque les Maîtres-Nageurs Sauveteurs du complexe ont proposé au président de la Communauté de Com-



SALON D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION

Le succès est dans le pré



Durant trois jours, le public a pu découvrir « Le Pays Naborien, côté champs... » et n'a pas boudé son plaisir. 20 000 personnes environ ont afflué pour découvrir les produits du terroir, le fonctionnement d'une exploitation et pour y découvrir des aspects du monde agricole. Une idée mûrie dans la tête de Danielle Bertaux, présidente de la Fédération des commerçants et artisans du Pays Naborien. « La CCPN m'avait demandé de réfléchir à un projet qui pouvait rassembler les dix communes du territoire, explique-t-elle. Et c'est par hasard, en regardant un reportage télévisé évoquant la fin du Salon de l'agriculture à Paris que j'ai pensé à organiser un événement sur le même thème à Saint-Avold. J'ai présenté mon idée lors de mon discours au Salon de l'habitat en avril et le projet était lancé. Un projet ambitieux, surtout quatre mois avant la date choisie. C'était un sacré défi que de monter ce Salon entre avril et septembre, ajoute Danielle Bertaux. Toutes les personnes investies dans ce projet ont mis du cœur à l'ouvrage et nous avons réussi notre pari. » Sous la houlette de la Fédération des commerçants et artisans du Pays Naborien, en partenariat avec la communauté de communes du Pays Naborien, le Salon d'agriculture et d'alimentation a attiré du beau monde, parmi eux, Christian Nosal, président de la Chambre des métiers de la Moselle, Philippe Guillaume, président

Du 26 au 28 septembre dernier, la salle Agora de Saint-Avold et le champ de foire de Saint-Avold ont accueilli la première édition du Salon d'agriculture et d'alimentation organisé par la Fédération des commerçants et artisans du Pays Naborien, en partenariat avec la CCPN. Un événement qui a connu un franc succès auprès du public et des producteurs du territoire. Retour en arrière.

de la CCI de la Moselle ou encore Jean Schuler, conseiller général de la Moselle. « La présence de l'ensemble des personnalités élues au sein des collectivités territoriales ou des chambres consulaires atteste de la dimension exceptionnelle de ce Salon, s'est exprimé André Wojcieckowski, maire de Saint-Avold et président de la CCPN. Danielle Bertaux et son équipe ont su relever de bien belle manière un défi qui n'était pas évident. »

Une deuxième édition souhaitée

Durant trois jours, exposants et producteurs ont pu faire découvrir et vendre au public leurs produits du terroir. Un succès qui ne s'est pas démenti. « Le but était d'amener la campagne à la ville et, outre la vocation découverte du terroir, d'amener un volet pédagogique à ce Salon, explique Aloyse Laurent, vice-président de la CCPN en charge des relations transfrontalières et du commerce. Ainsi, un grand nombre d'écoles élémentaires des dix communes a pu visiter le Salon pour y découvrir les produits, mais également une petite ferme installée à l'entrée de la Salle Agora. » Un succès tel que les exposants ont dû ravitailler leur stand dès le deuxième jour du Salon, tant les ventes étaient fructueuses. « Nous sommes très satisfaits du bilan de cette édition du Salon, conclut Danielle Bertaux. Nous avons su relever ce pari qui n'était pas aisé puisque nous étions aux mêmes dates que la Foire Internationale de Metz. Suffisant pour se pencher sur une deuxième édition ? C'est le souhait de beaucoup, effectivement. Nous aurons le temps d'en reparler avec la CCPN puisque sans leur appui logistique et financier, le Salon n'aurait pas pu se monter. »

ENVIRONNEMENT

Place aux jeunes !



Réduire le tonnage des déchets de 7 % en 5 ans. Une disposition contenue dans le Grenelle I de l'environnement et un engagement pris par la communauté de communes du Pays Naborien. Pour y parvenir, la CCPN s'investit auprès des jeunes générations. Depuis 2009, elle mène un certain nombre d'actions dans les écoles du territoire, « orientées autour de deux grands axes : le tri des déchets et le compostage domestique », précise Dominique Steichen, vice-président en charge des ordures ménagères à la communauté de communes. Le premier axe du

Sensibiliser les jeunes générations à l'environnement est une intention louable. La communauté de communes en a fait son cheval de bataille. Explications.

dispositif permet aux enfants d'identifier et de classer les déchets selon leur nature. Pour ce faire, les ambassadeurs du tri demandent aux enfants de trier des recyclables, des résiduels ou des biodéchets. Pour rendre ces gestes plus ludiques, un jeu a été conçu en interne : le Basket O'Tri (notre photo). Ainsi chaque jeune trieur devra trouver le bon panier pour le déchet qu'il aura dans la main.

Dans le cadre du deuxième axe, le compostage, la communauté de communes propose aux écoles d'installer un composteur pédagogique dans la cour de l'école. Cette installation se fait lors d'une intervention d'un guide composteur bénévole. Les enfants sont sollicités pour amener des déchets de la maison et le guide leur explique

comment les épluchures et les feuilles vont se décomposer grâce à l'action des nombreux animaux qui vont s'y installer. Le guide bénévole amène du compost prêt à être utilisé ainsi que quelques vers à compost et des cétoines. Cette intervention comprend également un volet d'initiation en classe avec des magnets et se termine par la réalisation d'exercices pratiques. Ce temps est complété par une projection d'un petit film sur la découverte par une araignée du formidable travail des vers de terre.

LE CHIFFRE

41

C'est le nombre de classes concernées par les actions liées au compostage (17) et au tri (24)

Des nouvelles des sentiers de randonnée

Le chemin de Holbach

Depuis 2008, la communauté de communes du Pays Naborien s'est lancée dans un vaste programme d'aménagement de sentiers de randonnée. En effet, 4 150 m de chemins de randonnée ont été créés ou réhabilités pour un total de près de 114 000 euros. En juin 2014, elle a entrepris la réfection du chemin de Holbach afin de le rendre carrossable et d'assurer une jonction nécessaire au sein du circuit de la Pierre Tournante (long de 14 km et qui traverse les communes de Vahl-Ébersing, Biding, Holbach et Lachambre). Les travaux d'un montant de 8 671 € TTC ont consisté en la suppression d'une haie le long du chemin, au broyage, au terrassement ainsi qu'à la fourniture de laitier. Cette réalisation annonce d'autres projets en 2015 : celui de Carling vers l'Hôpital jusqu'à la cité Jeanne d'Arc qui a commencé, celui de Porcelette sur la zone humide (chemin de la Heid) sans oublier ceux de Diesen, Lachambre et Valmont.



PLATE-FORME PÉTROCHIMIQUE DE CARLING-SAINT-AVOLD

Le projet d'avenir de Total pour le Pays Naborien



LE MARCHÉ EUROPÉEN DE LA PÉTROCHIMIE EST CONFRONTÉ À DES SURCAPACITÉS DURABLES ET À UNE CONCURRENTIÈRE INTERNATIONALE CROISSANTE. DANS CE CONTEXTE DIFFICILE, LE GROUPE TOTAL INVESTIT DANS UN PROJET D'AVENIR POUR LA PLATE-FORME DE CARLING – SAINT-AVOLD ET SA RÉGION. EXPLICATIONS.

« En faisant de Carling le centre européen de l'activité résines d'hydrocarbures et un site leader de polymères en Europe, dans le cadre d'un vaste plan d'investissements, nous réaffirmons notre volonté de pérenniser nos activités industrielles en France et nous développer sur des marchés d'avenir. Total donne une nouvelle ambition à Carling. » L'affirmation signée Patrick Puyanné, anciennement directeur général de la branche Raffinage-Chimie, désormais directeur général du groupe Total, est une bonne nouvelle pour la Moselle, et surtout pour le territoire. L'annonce de l'arrêt du vapocraqueur* est certes un coup dur pour la région mais le groupe Total sait anticiper et rassurer. Une initiative en faveur de l'emploi local et du développement économique saluée par la Communauté de Communes du Pays Naborien, partenaire institutionnel et interlocuteur privilégié du Groupe sur le territoire. D'ici 2016, Total prévoit en effet d'investir plus de 160 millions d'euros pour adapter la plate-forme chimique de Carling-Saint-Avold et restaurer sa compétitivité. Concrètement, le projet d'avenir se décompose en trois axes : deux axes dévolus à l'industriel et à l'humain et un autre relatif au développement économique et social du territoire. Un vaste programme qui fera de Carling-Saint-Avold le centre européen leader sur le marché des résines d'hydrocarbures et des polymères.

Leadership à conserver

Bien évidemment, c'est l'axe industriel qui constituera la clé de voûte du dispositif. Dans cette optique, le site accueillera pour son activité des résines d'hydrocarbures (Cray Valley, filiale du groupe Total), les activités européennes de R&D ainsi qu'une nouvelle unité de production des résines C4 destinée à capter la croissance des marchés des additifs pour écrans tactiles, pneus de hautes performances et lubri-

fiant. L'unité existante des résines C9 (Norsolène®) pour adhésifs sera transformée pour produire des résines de type W, employées comme additifs dans des applications d'adhésifs haut de gamme.

La vocation du site de Carling dans les polymères à haute valeur ajoutée sera également confortée. La capacité de production de 215 000 tonnes annuelle de polystyrène sera augmentée de 40 000 T. L'unité de production de PolyÉthylène se modernisera de façon à fournir en matières plastiques avancées le marché médical et celui des câbles électriques. « Nous serons également en capacité de répondre à la demande nouvelle du marché automobile, indique Christophe Gerondeau, le directeur général de la plate-forme (lire trois questions à...). *L'allègement des véhicules et la réduction de la consommation font aujourd'hui partie des préoccupations premières des constructeurs. Nous les fournirons donc en matériaux plastiques innovants produits dans notre nouvelle unité de PolyPropylène Compound.* »

Laisser le temps à chacun de s'adapter

Un redéploiement industriel qui implique une réorganisation des effectifs. « L'arrêt du vapocraqueur induit une diminution de 210 postes. Or, le Groupe s'est engagé à mener le projet sans aucun licenciement. » Si la pyramide des âges est favorable - beaucoup de collaborateurs partent en préretraite - 344 postes seront maintenus sur la plate-forme à compter de 2016. Le projet a donc été soumis au processus légal d'information-consultation des instances représentatives du personnel de Total. Afin que chaque salarié puisse bénéficier d'une solution personnalisée. « L'objectif a été de mettre en adéquation la volonté du Groupe avec les vœux des salariés », souligne Évelyne Briois, responsable des ressources humaines sur la plate-forme de Carling. Assisté d'un cabinet extérieur pour mener à bien sa GPEC**, Total, dès le mois de juillet 2013, a engagé des concertations avec les organisations représentatives du personnel, et a entretenu avec elles un dialogue de qualité. « Nous sommes sur un site qui a acquis une maturité par rapport au changement. Nous avons entrepris une véritable démarche d'anticipation pour construire un parcours





professionnel à chacun des salariés concernés, soit près de 400 collaborateurs à repositionner, indique Évelyne Briois, responsable des ressources humaines de la plateforme. *« L'enjeu est de prendre en compte la démarche individuelle dans un processus collectif. Mais nous avons confiance en la capacité d'aboutir à des accords satisfaisants. »* Car à partir du mois de février 2015, Total annoncera aux collaborateurs concernés leur affectation lors des entretiens individuels (près de 400) et qui seront suivies de plus de 200 000 heures de formation.

Une convention de développement économique et social

Troisième axe de développement : le développement économique et social du territoire. Dans le cadre de ce projet d'avenir, l'État, le conseil régional de Lorraine et Total ont signé, le 29 septembre dernier, une convention volontaire de développement écono-

mique et social. *« Avec la signature de cette convention, tous les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les moyens décrits pour donner une nouvelle impulsion à la plate-forme de Carling-Saint-Avold »,* indique Christophe Gerondeau. Cette convention, pour laquelle Total mobilise 6 millions d'euros, accompagne le projet d'avenir de la plate-forme grâce auquel plus de 160 millions d'euros seront investis d'ici 2016. Enfin, Total s'engage à accroître l'activité de la plate-forme industrielle de Carling-Saint-Avold en développant une offre de services mutualisés, l'objectif étant de soutenir l'implantation de nouveaux acteurs économiques dans la région. C'est dans cet esprit que l'Association des Industriels de la Plateforme de Carling - Saint-Avold (AIPCSA) a été créée le 4 octobre 2013. Celle qui vient de célébrer son 1^{er} anniversaire, est pleine de promesses (lire par ailleurs). En maintenant cet ancrage industriel fort et pérenne en Lorraine, Total réaffirme sa responsabilité d'entreprise solidaire qui croit en l'avenir de la Moselle et du Pays Naborien.

*Vapocraqueur : unité qui craque dans des fours des coupes pétrolières (sépare les molécules), principalement du naphta, à très haute température, pour obtenir de l'éthylène et du propylène (oléfines), qui, transformés, produiront des polymères.

**Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



Trois questions à...

Christophe Gerondeau

Directeur général de la plateforme de Carling - Saint-Avoid



Avec ce projet d'avenir décomposé en 3 axes, Total croit en l'avenir du site pétrochimique de Carling - Saint-Avoid. Où en est-on dans le processus, d'un point de vue industriel ?

Sur le plan du projet industriel et du programme d'investissements de 160 millions, nous en sommes à 35 % du taux d'avancement à fin octobre. Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà inscrits au calendrier. Le premier acte sera matérialisé à l'été 2015 par la finalisation de la modernisation du laboratoire de l'unité PolyEthylène existant afin d'y

installer une salle blanche et ainsi renforcer nos moyens d'analyse. Le deuxième acte concernera l'amélioration et la modernisation de l'atelier des résines d'hydrocarbures de type W d'ici l'automne 2015. L'augmentation de la capacité de production du polystyrène – de 215 000 tonnes aujourd'hui à 255 000 tonnes – sera également effective à l'automne 2015. Elle sera suivie de la mise en route de la nouvelle unité de fabrication de PolyPropylène Compounds au printemps 2016 destinée à la production de thermoplastiques pour le marché automobile haut gamme. Enfin, à l'été 2016, le dernier grand rendez-vous sera constitué par le démarrage de la nouvelle activité liée aux résines C4, applications pour lubrifiants, pneus, smartphones et tablettes.

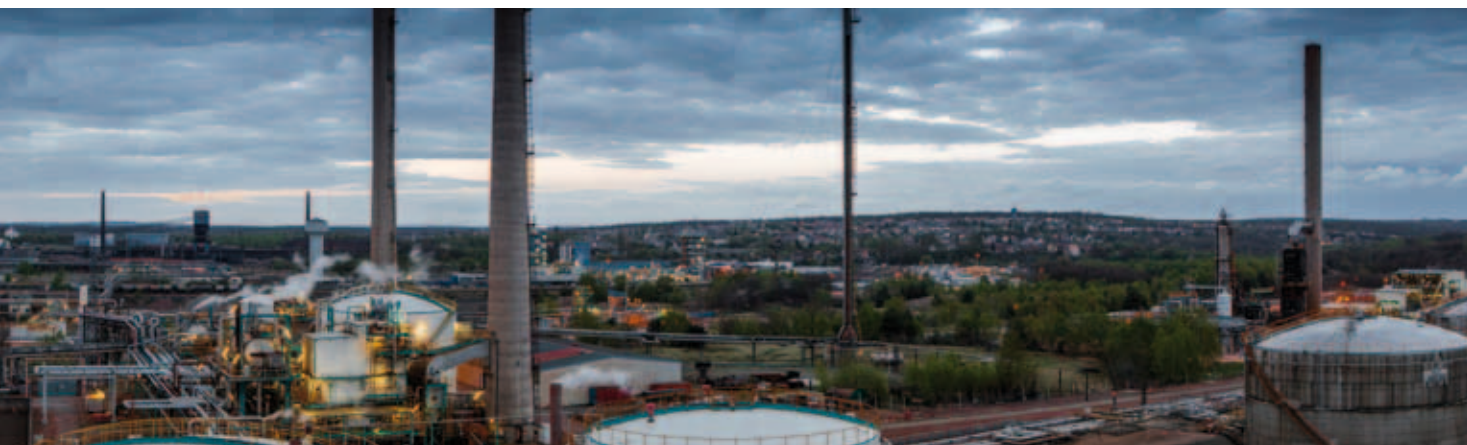
Vous êtes à l'origine d'une convention de développement économique et social. Quels sont ses domaines d'intervention ?

Effectivement, c'est une convention tripartite – État, conseil régional et Total – et volontaire. C'est surtout des moyens que Total engage dans différentes actions d'accompagnement du territoire. La convention est articulée autour de plusieurs axes dont un accompagnement financier des sous-traitants, un soutien aux porteurs de projets industriels ainsi qu'à la R&D. Dans cette démarche, nous nous appuyons sur notre entité Total Développement Régional* qui dispose d'un véritable savoir-faire en matière d'accompagnement et développement des territoires où Total opère ses activités.

Vous êtes membre de l'AIPCSA. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

L'association est un axe essentiel de la convention. Elle va permettre de renforcer la compétitivité des huit industriels qui la constituent et dispose d'un certain nombre d'atouts pour attirer des projets industriels sur le territoire. L'idée générale étant de cerner la façon de mieux travailler ensemble, de renforcer notre compétitivité et de développer l'attractivité.

*TDR a pour objectif de soutenir des PME qui se créent, se développent, se transmettent ou s'exportent. Le groupe Total contribue ainsi, en partenariat avec les acteurs socio-économiques locaux, au dynamisme des régions où il intervient, et à la création ou au maintien d'emplois en France et dans le monde.



« Rendre la commune plus attractive »

FRAÎCHEMENT RÉÉLU À LA MAIRIE DE CARLING POUR UN SECOND MANDAT, GASTON ADIER POURSUIT SA POLITIQUE D'AMÉLIORATION DU CADRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE DE SES CONCITOYENS. ÉGALEMENT VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN EN CHARGE DES FINANCES, LE MAIRE DE CARLING COMPTE BIEN CONTINUER DE RENDRE SA VILLE PLUS ATTRACTIVE. ZOOM.

La ville de Carling continue sa mue. Après de nombreuses améliorations concernant la jeunesse (création d'une structure périscolaire, mise en place d'un conseil municipal des jeunes, développement d'animations) et la commune (réalisation de parkings au quartier de la Frontière avec un giratoire à l'entrée du lotissement, constructions de trottoirs rue Charles Jully, travaux divers au cimetière), la municipalité de Carling poursuit son engagement d'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ses concitoyens. « Nous mettons tout en œuvre pour rendre la vie des Carlingeois plus agréable, précise le maire, Gaston Adier. C'est pour cela que nous avons poursuivi nos chantiers d'aménagement et nos engagements envers les habitants de la commune, tels que la réduction du taux de fiscalité, le développement du tissu associatif ou la mise en place du dispositif Voisins Vigilants. » Pour la partie aménagement de la ville, la construction du giratoire de la Moselly, à l'intersection des rues de



Creutzwald, des Champs et de la cité Moselly, dans le cadre du projet de la rue de la Frontière (coût : 300 000 euros TTC), la mise en place d'un monte-personne pour personnes à mobilité réduite au centre socioculturel et des travaux d'améliorations à l'école maternelle et primaire Pierre Ernst sont autant de chantiers aboutis « *Le projet de la rue de la Frontière était un chantier important pour la ville de Carling, précise le maire. Cela comprenait la mise en souterrain des réseaux, la requalification de la route et la mise en place d'éclairages à LED. Un chantier d'un coût total de 1,9 million d'euros subventionné à hauteur d'un million d'euros par le Département dans le cadre du Pacte II.* »

« Chaque quartier a eu son lot d'aménagements »

Autre changement important à Carling, la mise en place prochaine du dispositif Voisins Vigilants sur la commune, indiqué par des panneaux installés à l'entrée de la ville. Un dispositif qui s'appuiera sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. « Nous avons eu des retours positifs des Carlingeois concernant les différentes améliorations mises en place par le conseil municipal, conclut Gaston Adier, également Vice-Président de la communauté de communes du Pays Naborien en charge des finances. *Chaque quartier a eu son lot d'aménagements et nous essayons au maximum, d'être très réactifs aux demandes de nos 3 700 administrés.* » Une façon de conserver le bien-vivre à Carling.

« Être au service des citoyens »



Saint-Avold met le pied à l'étrier. Durant plusieurs mois, le centre équestre a été complètement réaménagé pour le plus grand plaisir de ses membres. Un chantier d'envergure qui a nécessité plus d'un an de travaux et qui a consisté en la création d'une nouvelle carrière couverte de très haut niveau – la seule de cette envergure dans le Grand Est – la construction de nouveaux box pour les chevaux et la création de sanitaires. « *Le chantier du centre équestre nous tenait particulièrement à cœur, note André Wojciechowski, le maire de Saint-Avold. Nous sommes satisfaits du résultat et très fiers de la qualité de notre équipement.* » Outre ce projet d'envergure, Saint-Avold s'est également concentré sur la réfection de certaines voiries de la commune. L'ensemble de la rue en Verrerie a été rénové sur 500 mètres (enfouissement de réseaux, VRD, macadam, trottoirs...), la rue en Faïencerie et le lotissement Les Coccinelles ont également fait peau neuve (enfouissement réseaux, trottoirs...). Le prochain gros chantier de Saint-Avold concernera le Foyer Émile-Huchet, situé dans le quartier éponyme, qui consistera en la création d'une cuisine et de locaux de stockage, mais aussi par la réfection des sanitaires et de l'ensemble de l'électricité. Actuellement en phase d'études, le projet devrait débuter au premier trimestre 2015 pour une fin prévue à l'automne 2015. Pour finir, la ville de Saint-Avold envisage, pour le début de l'année 2015, la création d'une micro-crèche avec l'association Envol Lorraine qui vient en aide aux enfants autistes. Celle-ci pourra accueillir jusqu'à dix enfants. Ce concept novateur en France permettra de diagnostiquer les enfants autistes dès leur plus jeune âge, permettant une prise en charge précoce et adaptée.

Épicerie sociale, microcrédit et plan handicap

Soucieux du bien-être de ses concitoyens, André Wojciechowski a également

CONSERVANT LA CONFIANCE DES NABORIENS POUR UN TROISIÈME MANDAT CONSÉCUTIF, ANDRÉ WOJCIECHOWSKI POURSUIT LA MISSION QUI LUI A ÉTÉ CONFIEE EN 2001, EN TENTANT DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DE SES CONCITOYENS. LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE, L'OUVERTURE DE L'ÉPICERIE SOCIALE OU LE PLAN HANDICAP SONT AUTANT D'EXEMPLES PARLANTS. ZOOM.

mis en place, depuis plusieurs mois, une épicerie sociale, située rue Mangin, afin de lutter contre la précarité. « *En accord avec la banque alimentaire et la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, nous avons créé une épicerie sociale, qui apporte une aide alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu, explique le maire. L'ambition d'une offre alimentaire participative est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable en leur expliquant comment gérer un budget et dépenser mieux en fonction de leurs besoins.* » En ce sens, la municipalité a également signé un accord avec La Banque Postale pour proposer aux citoyens, n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, la possibilité de prendre des microcrédits pour des projets professionnels. Et la mairie ne compte pas s'arrêter là puisque Saint-Avold a mis en place le plan handicap, qui vise à améliorer l'accessibilité des espaces publics, à développer l'emploi, les loisirs, la santé et la vie quotidienne des personnes concernées. Au service des citoyens. Toujours.

Circulation perturbée sur le pont Jeanne-d'Arc

La Sanef entreprendra, à l'été 2015, des travaux sur le pont Jeanne-d'Arc qui nécessitera un à deux mois de chantier en juillet et en août, et qui perturbera fortement la circulation dans la liaison entre la rue des Généraux Altmayer vers le quartier Jeanne-d'Arc.

JOYEUSES FÊTES

*Le président et toute l'équipe
de la Communauté de Communes
du Pays Naborien vous
adressent leurs meilleurs vœux
à l'occasion des fêtes de fin d'année !*

